

**Compte-rendu**  
**2ème réunion des professeurs-documentalistes**  
**Bassin de Prades / Perpignan Nord**  
**Année Scolaire 2015-2016**

Le : Lundi 23 mai 2016

Lieu : Lycée Comte de Foix - ANDORRE

Animatrices : Valérie DUBOURDIEU et Catherine SAULNIER

Nombre de participants : 14 (sur 40 inscrits)

---

**Déroulement de la journée :**

9h00 - Accueil

9H30 - Compte-rendu des deux journées de formation de formateurs au numérique

12h30 - Apéritif offert par Marie-Hélène Trobas pour fêter son départ en retraite

13h00 – Déjeuner

14h30 - La réforme du Collège 2016

16h00 – Questions diverses

16h -30 Fin de la réunion

**I. Accueil**

Cette deuxième réunion de bassin s'est déroulée au Lycée Comte de Foix d'Andorre pour fêter le départ en retraite de notre collègue Marie-Hélène Trobas et la remercier d'être venue à toutes nos réunions de bassin, malgré l'éloignement.

L'éloignement géographique de nos établissements nous oblige à de l'équité dans les lieux de rencontres, mais nous avons remarqué malheureusement un taux d'absentéisme beaucoup plus important que lorsque les réunions de bassin se passent autour de Perpignan.

**II. Compte-rendu des deux journées de formation de formateurs au numérique**

Valérie Dubourdieu et Catherine Saulnier ont assisté à deux journées de « Formation de formateur au Numérique » les 15 mars et 5 avril derniers.

Ces journées ont été organisées à l'initiative de M. Blasco (IPR) qui a mis en place parallèlement des cercles d'études par disciplines dans l'objectif de développer les activités numériques dans les pratiques pédagogiques.

Les documents utilisés pour la présentation de cette journée ont été visionnés à partir des fichiers mis à disposition par les formatrices Barbara Loup et Anita Messaoui, sur M@gistère. La présentation de ces documents fut l'occasion de présenter cette plateforme académique que l'ensemble des collègues documentalistes connaissent. Il leur a été précisé que la personne référente à la DAFPEN pour concevoir un cours sur Magistère est M. Jean-Marc Beaumont. Les sessions de formation sur M@gistère sont consultables et téléchargeables pour l'année scolaire.

## A. Présentation de la première journée (Catherine Saulnier)

### 1. Les catégories d'application

Chaque catégorie d'application a été présentée et complétée par une analyse s'appuyant sur une étude de De Vries. Cette analyse a donné lieu à des commentaires de la part des collègues présents, principalement sur leurs usages de ces outils.

#### *Jeux sérieux*

Exemples sur SavoirsCDI (*dossier spécial*)

Fonction pédagogique : captiver l'attention et la motivation de l'apprenant

Tâche élève : jouer

Exemple activité : au domicile, en classe ?, au CDI ?

Rôle du professeur : aucun... ou presque

Apport pour l'élève : pas d'évaluation positive directe connue sauf en simulation ; semble entraîner une activité mais pas forcément d'apprentissage

Apport pour l'enseignant : ?

Limites : peu d'intérêt pédagogique (très variable selon les jeux)

*Commentaires : Peu connus par les professeurs-documentalistes. Certains collègues se demandent s'il est opportun de lier CDI et Jeux, qu'ils soient sérieux ou non, dans la mesure où, il est remarqué que les élèves, collégiens et lycéens, manquent de plus en plus de méthodes de travail, de recherche... et que les professeurs-documentalistes peuvent les accompagner, les guider vers plus d'autonomie, de façon individualisée, au CDI, notamment pendant la pause déjeuner. Le CDI doit donc rester prioritairement un lieu de travail au service de la réussite et non de la détente. Les salles multimédia et les foyers étant plus destinés aux jeux et loisirs dans les établissements, surtout pendant le temps méridien.*

#### *Exerciseur*

Exemples : Hot potatoes, Learning apps ( *en ligne* ), M@gistere, Moodle ENT, etc.

Fonction pédagogique : dispenser des exercices

Tâche élève : faire des exercices

Exemple activité : TP, révisions, travail au domicile

Rôle du professeur : en apparence très modeste mais il institue une situation d'apprentissage.

Apport pour l'élève : procéduralisation, automatisation à condition que le savoir soit déjà construit.

Apport pour l'enseignant : discutable car l'enseignant peut s'ennuyer ; utile pour différencier.

Limites : ne marche pas forcément en autonomie ; attention à la qualité des corrections.

*Commentaires : Peu utilisé par les professeurs-documentalistes notamment le Moodle de l'ENT qui apparaît très austère. Cet outil demande beaucoup de temps de préparation pour l'enseignant. Les élèves ne l'utilisent pas en dehors de la classe, sauf s'ils sont obligés (devoirs à rendre, cours à consulter).*

#### *Hypermédia*

Fonction pédagogique : fournir un espace d'exploration

Tâche élève : problématiser, explorer

Exemple activité : recherche thématique, préparation d'un exposé

Rôle du professeur : définition d'un objectif large ; accompagnement

Apport pour l'élève : découverte, responsable de son activité, de son parcours

Apport pour l'enseignant : diversité des connaissances construites (concepts, méthodes, méta, savoir-faire); interdisciplinarité

Limites : l'élève peut se perdre; l'apprentissage dépend de l'engagement et de la persistance de l'apprenant

Commentaires : Peu utilisé par les professeurs-documentalistes.

#### *Micromonde*

Exemples : Cabri, GeoGebra, Minecraft, etc.

Fonction pédagogique : fournir un environnement pour la découverte de domaines abstraits

Tâche élève : construire

Exemple activité : résolution de problèmes

Rôle du professeur : définir une tâche, assister

Apport pour l'élève : compréhension de certaines notions ; apprentissage par induction

Apport pour l'enseignant : permet d'asseoir de futurs enseignements

Limites : peut sembler abstrait à certains élèves ; certains abandonnent

Commentaires : Les élèves utilisent souvent ces outils au CDI.

#### *Plateforme d'apprentissage collaboratif*

Exemple : Moodle de l'ENT académique, des universités, etc.

Fonction pédagogique : fournir un espace d'échange entre élèves

Tâche élève : collaborer, discuter, confronter des hypothèses

Exemple activité : cours, exercice individuel ou collaboratif (wiki), dépôt de devoir

Rôle du professeur : inciter, conseiller, accompagner

Apport élève : échanges, comparaisons, mutualisation

Apport enseignant : possibilité d'enseigner à distance, en formation hybride ou classe inversée

Limites : isolement, difficultés d'organisation, absence d'un chat; effet moyen nul (ni mieux ni pire que le présentiel) mais aspect positif du blended learning

- l'utilisation par les enseignants des plateformes d'apprentissage apporte une valeur ajoutée

(Docq, 2010)

- la mise en place d'activités distantes pose le problème de la gestion du temps (Romero, 2010)

-problème de l'équipement et de l'accès à Internet des élèves

Commentaires : Le Moodle de l'ENT n'est pas utilisé par les professeurs-documentalistes. Pour ceux qui le connaissent, il leur apparaît très austère. Les élèves ne l'utilisent en dehors de la classe que s'ils y sont obligés (téléchargement de cours mis en ligne par l'enseignant). Les professeurs-documentalistes de ce bassin avaient été invités sur le Moodle de l'ENT à participer à une discussion sur la réforme du collège mais très peu d'entre eux y ont participé. La connexion à l'ENT pose également problème à cause du débit Internet dans les établissements et au fait que l'accès est parfois interrompu ou impossible. La généralisation d'accès à tous les élèves pour l'ENT est impossible techniquement dans la plupart de nos établissements.

#### *Documents électroniques, PréAO*

Fonction pédagogique : présenter de l'information

Tâche élève : lire, regarder, écouter (et comprendre !)

Exemple activité : cours magistral ou interactif

Rôle du professeur : présenter de l'information

Apport pour l'élève : peut favoriser la compréhension de certaines notions (par rapport à l'oral, à l'écrit seuls)

Apport pour l'enseignant : la distance ; permet de représenter des notions difficiles à représenter autrement ; fil conducteur; redondance

Limites : ne sert qu'à la compréhension ; peut sembler ennuyeux pour les élèves

*Commentaires* : Les outils de PréAO tels Powerpoint sont très souvent utilisés par les enseignants et les élèves pour présenter leurs études. Prezi, outil du Web 2 a été mentionné. Les enseignants, comme les élèves le trouvent beaucoup plus vivant, mais Prezi nécessite une connexion Internet, ce qui peut poser problème lors de présentation d'examen (seule la version payante permet d'obtenir une version visible hors-ligne).

#### *Simulation*

Exemple : Edumedia ( en ligne ), Phet ( en ligne ), etc.

Fonction pédagogique : fournir un environnement pour la découverte de lois naturelles

Tâche élève : manipuler, observer

Exemple activité : TP, expérimentation ; observation ; « découverte », classe inversée

Rôle du professeur : guider le questionnement; instituer la connaissance

Apport pour l'élève : compréhension de phénomènes dynamiques

Apport pour l'enseignant : possibilité de montrer des phénomènes difficiles à montrer autrement (mouvement des planètes, phénomènes géologique, digestion, etc.)

Limites : grosses difficultés de compréhension; distanciation entre la simulation et la réalité ?

*Commentaires* Certains professeurs-documentalistes connaissent ces outils pour avoir vu les élèves les utiliser au CDI.

#### *Tuteur intelligent*

Exemple : TeachMed, Pegase, etc.

Fonction pédagogique : enseigner

Tâche élève : comprendre, résoudre des problèmes, etc.

Exemple activité : activité en autonomie de type TD

Rôle du professeur : -

Apport pour l'élève : complet (prise de conscience des erreurs, compréhension, production, d'hypothèses, procéduralisation, etc.)

Apport pour l'enseignant : -

Limites : -

*Commentaires* Les professeurs-documentalistes ne connaissent pas ces outils davantage destinés aux étudiants de l'enseignement supérieur.

#### *Utilisation pédagogique d'applications professionnelles*

Fonction pédagogique : mettre en situation professionnelle ; détour

Tâche élève : utiliser un outil informatique

Exemple activité : dessiner, réaliser le journal de l'école, etc.

Rôle du professeur : faire parcourir les fonctions, accompagner, guider

Apport pour l'élève : acquisition d'un bagage

Apport pour l'enseignant : mise en situation

Limites : éducation = préparation à l'entrée dans le monde professionnel ?

*Commentaires* : Les professeurs-documentalistes utilisent souvent des applications telles les logiciels de traitement de textes ou des logiciels de PAO lorsqu'ils accompagnent les élèves à la réalisation du journal de l'école. Nous nous sommes interrogés sur le sens de la ligne Limites.

#### *Projet pédagogique impliquant une réalisation numérique*

Fonction pédagogique : réaliser un traitement de l'information afin de produire un document multimédia

Tâche élève : produire des textes, images, sons et composer leur découverte

Exemple activité : réalisation d'une production (webradio, webtv, reportage, blog, bande annonce de livres, etc.)

Rôle du professeur : [tache] : guider, induire, faire formuler / [espace] : intervention sur petit groupe

Apport pour l'élève : maîtrise de différents langages, anticipation du résultat

Apport pour l'enseignant : gestion de groupes favorisant le travail différencié

Limites : pas facile pour un débutant

*Commentaires Les professeurs-documentalistes participent souvent à des projets pédagogiques impliquant une réalisation numérique, notamment avec la Webradio. Il est plus facile d'enregistrer des élèves en audio qu'en vidéo car ils ont souvent du mal à accepter de voir leur propre image. Certains collègues regrettent qu'il n'y ait pas de plateforme départementale ou régionale sur laquelle déposer gratuitement les émissions de Webradio scolaires. Actuellement, certains les déposent directement sur leur propre serveur d'établissement, via leur site Internet, soit utilisent des plateformes comme Souncloud qui sont gratuites au départ, puis payantes si une certaine capacité de stockage est atteinte. Une plateforme commune permettrait également une meilleure visibilité de toutes les Webradio qui existent dans la Région ou dans le Département.*

## **2. La place de la documentation à la DNE (Direction numérique éducative)**

Présentation des outils permettant aux professeurs-documentalistes de s'informer dans leur domaine ou de partager des ressources :

- Le site Doc & CDI
- la lettre TIC'Edu Doc remplacée par Edu\_Num CDI & documentation
- Edu'Bases : base de données de scénarios pédagogiques à laquelle il est possible de contribuer,
- Les ENT et les établissements au label numérique de niveau 1, 2 ou 3, suivant leurs usages du numérique et leur degré d'innovation.

## **3. Les services numériques académiques**

Présentation des outils de communication à la disposition des enseignants :

- la **Visioconférence** avec l'environnement Scopia et la web TV,
- les **sites Web établissements** avec une solution « clé en main » et un hébergement sécurisé maintenance assurée par la DASI,
- Les **sites Web disciplinaires** : une refonte a été engagée en septembre 2015 pour harmoniser la présentation des sites. **Esp@ce doc** : site académique des professeurs documentalistes,
- Des **services pour communiquer** : une adresse mail pour le CDI dans chaque établissement (cdi.rne@ac-montpellier.fr), des listes de diffusion modérées par département, un annuaire académique des professeurs documentalistes, possibilité de créer des listes sur demande à la DASI,
- **Mediacenter** : plateforme de stockage pour les fichiers multimédia,
- **EFIVOL** : service d'échange de fichiers volumineux (jusqu'à 2 Giga),
- Les **suites logicielles** : une suite par niveau intégrée **Lordi** (ordinateur de la Région), **Mon Cartable Numérique du Collégien** et **Mon Cartable Numérique de l'Ecolier**, disponibles en téléchargement sur le site de l'Académie,
- **E-store** : une plateforme de recommandations d'applications mobiles,

- **Safire** : Solution Académique pour Favoriser l'Insertion des Ressources Educatives,
- Manuels numériques au lycée : service offert par la Région en anglais, Maths, SVT, géographie.

#### 4. Les ressources nationales

- **Eduthèque** propose des ressources pédagogiques numériques culturelles et scientifiques

#### 5. Viaeduc

Réseau social professionnel destiné aux enseignants soutenus par le Ministère dont l'objectif est :

- d'offrir à ses membres un espace de liberté et de développement professionnel,
- d'échanger entre pairs sur les pratiques professionnelles,
- de partager des ressources éducatives,
- de collaborer et co-construire au sein de communautés de travail de nouvelles pratiques et de nouvelles ressources.

2 ambassadeurs Viaeduc sur l'académie de Montpellier :

- Alain MICHEL (Aude) : [alain.michel1@ac-montpellier.fr](mailto:alain.michel1@ac-montpellier.fr)
- Guillaume FRANÇOIS (Gard) : [guillaume.francois@ac-montpellier.fr](mailto:guillaume.francois@ac-montpellier.fr)

*Catherine Saulnier invite ses collègues à s'inscrire sur Viaeduc pour pouvoir créer un groupe de travail pour le Bassin Prades Perpignan Nord, invitation faite dans un précédent mail.*

### B. Présentation de la deuxième journée de formation (Valérie Dubourdieu)

Chaque point abordé a donné lieu à des commentaires, des questions et entraîné des débats avec les autres professeurs-documentalistes.

#### 1. LECTURE ET NUMERIQUE

*Livres numériques, liseuses, tablettes et plateformes de téléchargement*  
Usages variés (consultation sur place, prêt de matériel, activités créatives).  
On trouve des plateformes de téléchargement (gratuites ou payantes) sur Internet et avec le réseau de médiathèque de Montpellier et le réseau Canopé.

Commentaires : Les usages sont variés suivant les établissements.

Peu de CDI disposent de liseuses. Sur **Lordi**, les élèves disposent d'un mode liseuse.

*Valérie Dubourdieu du Collège Gustave Violet de Prades nous fait part de l'expérience des tablettes pour les élèves de 5<sup>ème</sup> :*

*Un enseignant référent TICE de l'établissement a pu disposer de quelques heures pour former les enseignants volontaires au fonctionnement de la tablette pédagogique. A noter, le grand enthousiasme des élèves à utiliser la tablette. Mais les difficultés techniques de connexion et de manipulation ont beaucoup ralenti le rythme des premières séances. Tous les enseignants n'ont pas forcément utilisé la tablette. Ses possibilités sont variées (outil, support...) et ont été dans l'ensemble exploitées par les professeurs utilisateurs. A la rentrée prochaine, plusieurs disciplines ont d'ailleurs opté pour des manuels numériques pour les classes de 5e (le projet « tablette » est reconduit) et de 4e (le projet est étendu).*

### QR codes

Permettent principalement de :

- Donner accès à la version numérique d'un périodique ou d'un livre
- Proposer des livres enrichis (bande-annonce, extrait, biographie, biblio, avis de lecteurs)

Un exemple de créateur de code : [qr-code-generator.com](http://qr-code-generator.com)

Commentaires : *Peu d'enseignants utilisent encore ces outils car ils ne les connaissent pas.*

*Des exemples de travaux à voir à travers les TraAm 2012-2014 (les QR codes et la réalité augmentée).*

### Les couvertures de livres enrichies

La couverture enrichie permet d'intégrer du texte, des fichiers vidéo et audio (avec **Soundcloud**, par exemple ; des enregistrements d'élèves), des liens (avis de lecture, travaux d'élèves, Babelio, etc.).

Un outil : [thinglink.com](http://thinglink.com)

Commentaires : *Découverte de cet outil pour de nombreux enseignants.*

### Bandes annonces de livres ou Booktrailers

Il s'agit d'une courte vidéo pour présenter un livre.

Outils : [powtoom.com](http://powtoom.com) ; [moovly.com](http://moovly.com) ; [animoto.com](http://animoto.com)

Commentaires : *Découverte de cet outil pour de nombreux enseignants. Barbara Loup et Anita Messaoui peuvent mettre en place des formations Booktrailer pour les collègues intéressés.*

### Babelio

Le défi a été créé en 2012 et connaît un succès croissant.

Le site ([babelio.com](http://babelio.com)) permet d'échanger avec d'autres lecteurs (réseau social littéraire), de publier des critiques, de créer sa bibliothèque virtuelle

Commentaires : *Tous les professeurs-documentalistes présents connaissent Babelio. La majorité des professeurs de collège ont participé au défi.*

## 2. ÉCRITURE ET NUMÉRIQUE

### Les écritures collaboratives : les pads

Un pad est un éditeur de texte collaboratif.

Exemple : [framapad.org](http://framapad.org).

Commentaires : *Quelques professeurs-documentalistes présents connaissent le travail collaboratif sur documents avec Google drive et l'utilisent avec les élèves (formulaires de questions pour les défis lecture par exemple et travaux collaboratifs par groupe d'élèves). La connexion à Google drive est problématique au lycée avec LordiRégion et la connexion Wifi Région car Google drive est un site bloqué par La Région, de même que Google images, malgré l'installation sur LordiRégion du certificat fourni par la Région pour accéder aux sites sécurisés (https).*

### Les wikis

Il s'agit d'un web dynamique dans lequel la procédure d'édition est facilitée.

*Commentaires : Wikipedia est très utilisé par les élèves qui ont besoin d'un éclairage critique sur sa valeur informationnelle. Possibilité de créer des wikis avec Moodle. Intérêt pédagogique, permet de travailler sur l'évaluation des sources.*

#### *Les règles de propriété intellectuelle*

Le droit d'auteur se compose du droit moral inaliénable et du droit patrimonial, limité dans le temps (durée différente suivant les pays : 70 ans après la mort de l'auteur, en France).

Pour la gestion des images, il faut :

- Respecter le droit d'auteur de la personne qui a créé l'image,
- Respecter le droit d'auteur de ce qui est représenté sur l'image,
- Respecter à l'image des personnes qui sont représentées sur l'image.

Les licences libres (copyleft, Creative Commons permettent aux auteurs de moduler la protection attachée à leurs œuvres pour en favoriser la circulation et la réutilisation. Différents pictogrammes signalent les usages autorisés.

Liste des œuvres dans le domaine public : [www.aventdudomainepublic.org](http://www.aventdudomainepublic.org)

*Commentaires : Sensibiliser les élèves aux règles de propriété intellectuelle est un aspect important de notre métier. On peut créer un lien sur E-sidoc vers des sites de livres téléchargeables gratuitement car « tombés dans le domaine public ».*

#### *La lettre d'information pour le CDI*

Elle permet principalement d'informer de l'actualité du CDI ;

Exemple d'outil : mailjet

*Commentaires : Discussion autour du rôle, de l'intérêt, de l'impact d'une lettre émanant du CDI et des professeurs-documentalistes. Importance d'une périodicité régulière. Déception de certains professeurs-documentalistes devant le faible taux de consultation par les autres enseignants.*

#### *Folios*

Application développée par l'ONISEP depuis 2013, accessible depuis l'ENT

*Commentaires : L'usage de cette application est plus ou moins développé suivant les établissements et l'utilisation possible ou non de l'ENT (débit Internet).*

### **3. LA VEILLE DOCUMENTAIRE ou INFORMATIONNELLE ?**

Devant la quantité d'informations reçues, le professeur-documentaliste doit réaliser un important travail de veille qui consiste à :

- Définir une stratégie,
- Identifier les sources,
- Collecter l'information,
- Analyser les données,
- Diffuser les informations pertinentes en fonction de son contexte.

*Commentaires : La veille représente une activité quotidienne des professeurs-documentalistes. Importance de banaliser le moment qui lui sera consacré (il faut une fréquence). Il faut également une stratégie (je lis et je jette, je lis et j'archive, je lis et je transmets).*



### **III. POINT SUR LES INSPECTIONS**

- Les collègues soulignent le fait que les inspections sont très espacées dans le temps. Il est remarqué que certains collègues, qui sont au 10<sup>ème</sup> échelon, sont inspectés en juin. Certains regrettent ces dates tardives dans l'année scolaire, même s'ils apprécient d'être enfin inspectés ; et d'autres s'étonnent, après avoir demandé une inspection depuis plusieurs années consécutives, de n'avoir aucun accusé de réception des demandes, ni aucune réponse des inspecteurs.
- L'accent est mis, pour les stagiaires, sur le rôle des tuteurs, la relation tuteur/tutoré. Ils ne se sentent pas toujours bien épaulés par leurs tuteurs.

### **IV. LA RÉFORME DU COLLEGE 2016**

La place du professeur-documentaliste dans cette réforme ne nous paraît pas bien définie, notamment avec les EPI. Certains collègues émettent des inquiétudes sur la continuité de leur implication dans des projets avec les autres enseignants. Mais surtout, il est noté que, l'occasion a été manquée de reconnaître enfin le rôle du professeur-documentaliste dans l'éducation aux médias et à l'Information : pas de grille horaire définie dans l'emploi du temps des élèves avec l'intervention du professeur-documentaliste alors que l'EMI a sa place dans les programmes disciplinaires, notamment en français.

Il est également noté que les professeurs-documentalistes, pour faire valoir leur mission pédagogique, vont devoir, comme c'est le cas depuis la création du CAPES en 1989, continuer à essayer de trouver des collègues et demander, en fonction des projets, des ½ groupes ou des séances de co-animation avec des collègues d'autres disciplines.

Certains collègues du bassin en ont assez de cette situation précaire et ont négocié depuis quelques années, avec leur chef d'établissement, des heures fixes à l'emploi du temps, en 6<sup>ème</sup> et en 2de pour effectuer une progression des apprentissages en information-documentation à l'entrée du collège et à l'entrée du lycée. Ils décomptent ce temps de leurs 30 heures de présence dans l'établissement, à raison d'une heure par classe, mêmes si cela représente réellement 2 heures de cours par classe en ½ groupe (CF. Missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré - Application des décrets n° 2014-940 et n° 2014-941 du 20 août 2014). Ils complètent les bulletins (notes et appréciations) et participent aux conseils de classe. Ils ont remarqué une meilleure reconnaissance pédagogique de la part des élèves, des parents d'élèves et des collègues. D'autant, pour ces derniers, que les heures assurées par les professeurs-documentalistes, sont autant de temps donné à l'établissement, reversé pour les dédoublements dans d'autres disciplines, puisque les heures du professeur-documentaliste n'entrent pas dans la Dotation Globale Horaire de l'établissement. Ils continuent également à mener des projets ponctuels sur d'autres niveaux, en collaboration avec d'autres collègues.

Pour tous les collègues qui doivent encore négocier leur emploi du temps et leurs heures d'enseignement, la réforme du Collège 2016 est très bien expliquée

dans le « Guide de survie à la réforme - Spécial profs-docs » réalisé par le Collectif « Où est le prof-doc ? ».

Pour le télécharger :

[https://ouestleprofdoc.files.wordpress.com/2016/05/guide\\_de\\_survie\\_a\\_la\\_reforme\\_special\\_prof-doc.pdf](https://ouestleprofdoc.files.wordpress.com/2016/05/guide_de_survie_a_la_reforme_special_prof-doc.pdf)

A noter que la limitation à 6 heures de cours par jour pour l'élève de 6<sup>ème</sup>, bien que ne concernant pas l'intervention du professeur-documentaliste (Cf. Le « Guide de survie à la réforme - Spécial profs-docs » réalisé par le Collectif « Où est le prof-doc ? »), a été rejeté par le Conseil d'Etat :

<http://www.education.gouv.fr/cid102701/la-reforme-du-college-validee-par-le-conseil-d-etat.html>.

Après ces débats, il est fortement regretté qu'une fois de plus, les professeurs-documentalistes ne soient pas tous traités dans les mêmes conditions et soient tributaires de leur capacité à négocier auprès de leur chef d'établissement, à justifier de l'intérêt pour les élèves d'avoir une formation solide pour acquérir des compétences documentaires, et notamment l'esprit critique face aux nombreuses manipulations médiatiques.

Enfin, il est souligné, encore une fois, que dans ce contexte, chaque professeur-documentaliste, dans son établissement doit diffuser son programme d'actions menées en début d'année et son bilan des actions menées en fin d'année. Ces deux documents doivent être fournis ou présentés en Conseil d'Administration et permettent une meilleure visibilité et une meilleure reconnaissance pédagogique du professeur-documentaliste dans son établissement. Il n'y a que par ce biais qu'à défaut d'être reconnu au niveau national, le professeur-documentaliste le sera au niveau local.

## **V. QUESTIONS DIVERSES**

- Organisation du Prix du Livre Vivant l'an prochain qui remplacera le Défi Lecture Départemental : les établissements ont reçu des informations sur ce Prix qui comprend des sélections de fictions et de documentaires qui tiennent compte des nouveaux cycles. Une inscription préalable est nécessaire avant le 05 juillet. Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Alix Bourrat.
- Prochaine réunion de bassin : devant la faiblesse du nombre de collègues présents à cette réunion, pourtant riche en informations et en échanges, le lieu et la date seront proposés en début d'année prochaine.

*Compte-rendu rédigé par Valérie Dubourdieu et Catherine Saulnier, co-animatrices de bassin, assistées de Florence Jany.*

*Le 8 juin 2016.*

Copie adressée par mail :

- à tous les inscrits,
- à M. Frédéric BLASCO, M. Dominique COMBE, M. Roger KEIME et M. Jean-Michel LISLE, IPR-IA EVS,
- à nos chefs d'établissements (**à vous de diffuser**),
- à Barbara Loup au CANOPÉ Académie de Montpellier,
- aux animatrices du bassin de Perpignan Sud.

Les comptes-rendus de nos rencontres ainsi que ceux des autres bassins de l'Académie sont en ligne sur L'esp@ce doc des professeurs-documentalistes de l'Académie de Montpellier :

<http://cdi.ac-montpellier.fr/articles.php?lng=fr&pg=55>